

Canadair Limitée—Loi

Puisque j'ai la parole, j'aimerais aborder une question à laquelle le député a fait allusion.

[Français]

J'ai parlé aux ouvriers à Montréal, à Canadair, à M. Cherry et aux autres ouvriers et nous sommes préoccupés au sujet du projet de loi concernant l'avenir des emplois des ouvriers. Par exemple, il y a une section ici, sûrement je l'ai en anglais . . .

[Traduction]

Il s'agit d'un article de l'accord d'acquisition afférent au projet de loi selon lequel Bombardier s'est engagé à maintenir les niveaux d'emploi existants à Canadair sous réserve des changements cycliques et de saines pratiques de gestion. Veut-on dire par là que si la société Bombardier juge que les pratiques de gestion ne sont pas saines, elle peut congédier la moitié des travailleurs ou procéder à des mises à pied massives?

• (1240)

M. Orlikow: Ou fermer l'usine.

M. Waddell: Ou fermer l'usine? Selon la suite de cet article, Bombardier poursuivra de nouveaux programmes et possibilités pour que le niveau d'emploi, à Canadair et chez les fournisseurs, s'accroisse. La dernière partie de l'article nous plaît, mais nous avons des questions à poser sur la première partie.

En somme, nous espérons que la Chambre adoptera le projet de loi dès aujourd'hui, c'est-à-dire qu'elle pourra se prononcer sur son principe à l'étape de la deuxième lecture. J'espère que nous pourrions nous former en comité au début de la semaine prochaine pour examiner certaines dispositions et bien les préciser à l'intention des travailleurs et des autres personnes qui, nous l'espérons, pourront profiter de ce projet de loi.

M. Lewis: Monsieur le Président, je serai bref, car je sais que le député tient à ce que la Chambre adopte le projet de loi. Il a beaucoup insisté sur le fait que le gouvernement assumait la dette de l'entreprise. Puisque la compagnie a accumulé des pertes énormes à l'époque où le gouvernement du Canada était propriétaire, et puisque le gouvernement du Canada possède l'entreprise et, partant, doit l'argent, comment peut-on dire que le gouvernement du Canada assume la dette de l'entreprise? N'est-il pas vrai que les contribuables doivent déjà cet argent et les pertes accumulées au fil des années?

M. Waddell: Monsieur le Président, j'imagine que cela dépend de la façon dont les comptes sont présentés. Je ne suis pas comptable. Je reconnais volontiers que le gouvernement continue d'assumer la dette. Le fait est que la dette existe toujours et que Bombardier n'achète pas la dette de l'entreprise. Il arrive parfois que des entreprises qui se portent acquéreurs d'autres entreprises assument à la fois l'actif et le passif.

M. Parry: Assument le fardeau de la dette.

M. Waddell: Comme vous dites, le gouvernement assume le fardeau de la dette.

[Français]

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, nous discutons du projet de loi C-25 qui vise à la privatisation de la Canadair, mais plus précisément nous sommes sur un amendement qui a été présenté par un député du Nouveau parti démocratique, ce même parti qui, par la bouche de son député de Vancouver—Kingsway (M. Waddell) qui vient de

parler il y a quelques minutes, nous dit que le NPD ne veut pas bloquer l'adoption de ce projet de loi. Il est prêt à le faire passer rapidement. Pourtant, si je me reporte à la résolution à l'étude, que nous sommes en train de discuter, il s'agit d'un amendement qui se lit comme il suit:

le projet de loi C-25, tendant à autoriser l'aliénation de Canadair Limitée et à prévoir des mesures connexes, ne soit pas lu pour la 2^e fois maintenant, mais dans six mois . . .

Si ce n'est pas cela retarder un projet de loi, je me demande ce que c'est, monsieur le Président! Nous savons qu'il y a des dispositions qui font l'affaire de plusieurs députés dans cette Chambre, en vertu desquelles nous adopterions ce projet de loi rapidement, ici même aujourd'hui en comité plénier, ce à quoi le Nouveau parti démocratique s'oppose. Je veux que ce soit bien clair et que tous les Québécois sachent que le Nouveau parti démocratique qui se dit en faveur de la Bombardier, en faveur des emplois au Québec, quand arrive le temps de poser des gestes concrets en cette Chambre, prend les mesures appropriées pour en arriver à retarder l'adoption du projet de loi et à mettre ainsi des emplois en danger.

Quand je parle d'emplois en danger, je vais aller plus loin, monsieur le Président. Je sais qu'actuellement la Canadair est en train de négocier un important marché qui devrait se conclure à la mi-janvier avec un pays étranger, concernant de nouveaux produits, et qu'il est important que ce marché-là soit conclu pour que la nouvelle ligne de produits puisse commencer à voir le jour. Si les envoyés du gouvernement étranger qui viennent ici à la mi-janvier se trouvent à négocier avec une Canadair dont la propriété est incertaine, si le projet de loi n'est pas encore passé, nous serons dans la situation où le gouvernement a déjà une déclaration d'intention signée avec la Bombardier, donc le gouvernement vend, sauf que ce n'est pas encore ratifié par le Parlement.

En un mot, nous allons être dans la brume la plus totale, et cela peut mettre en danger la conclusion de cet important marché. Cela met en danger les produits nouveaux qu'on est en train de développer à Canadair, cela met en danger des emplois, et si mon collègue de Vancouver-Kingsway me dit qu'il a été en contact avec les ouvriers de la Canadair, moi, je leur ai parlé ce matin, encore deux fois, et ils me disent . . . ils m'imploront de prendre toutes les mesures pour adopter le plus rapidement ce projet de loi à la Chambre des communes. D'ailleurs, de notre part—et de la part du parti libéral du Canada—depuis le tout début, je l'ai dit, nous sommes intéressés à voir ce projet de loi franchir toutes ses étapes dans le plus bref délai.

Si le NPD veut faire opposition pour des raisons idéologiques au principe de la privatisation, je n'ai pas d'ennui avec cela, ils ont le droit de le faire, mais ce que je dis, c'est: ne faisons pas cela sur le dos des employés de la Canadair dans le moment. Il restera du temps, le gouvernement a d'autres projets de privatisation en tête. Si vous voulez parler du sujet de la privatisation en général, vous pouvez amener le sujet devant un comité, mais moi je dis que ce n'est pas le temps d'aller faire de l'idéologie et des discours théoriques sur un projet de loi bien pratique quand on sait qu'en en retardant l'adoption on met en danger des emplois à Montréal, à la Canadair.